



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal, dûment convoquée et tenue **lundi, le 14 août 2017 à 19h00** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*
François Chevrier, *conseiller siège no 4*
Manon Pagette, *conseillère siège no 5*
Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Réjean Marsolais, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Suivi des procès-verbaux
5. Dépôt procès-verbal de correction
6. Correspondances significatives
7. Appel d'offres – Services comptables
8. Autorisation – Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
 - 8.1 Formation élections, 30 août 2017
 - 8.2 Colloque de zone ADMQ – 20 septembre 2017
9. Contribution annuelle – Croix-Rouge canadienne
10. Avis de motion –
 - 10.1 Modification du Code de d'éthique et de déontologie des employés municipaux
 - 10.2 Dépôt du projet de règlement numéro 491-2-2017
11. Séance ordinaire du mois d'octobre – Changement de la date
12. Plein Air Lanaudia – 9^e tournoi de golf

FINANCES

13. Dépôt de rapports
14. Adoption des comptes à payer
15. Autorisation d'achats
16. Remboursement de taxes

PÉRIODE DE QUESTIONS

17. Période de questions
18. Pause

SÉCURITÉ PUBLIQUE

19. Autorisation à madame Chantal Chartrand - Préventionniste



TRANSPORT

20. Chargement des rues - Autorisation de dépense
21. Adjudication d'un contrat - Déneigement des trottoirs

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

22. Réparation – Camion matières résiduelles
23. Offre de services professionnels – Étalonnage du poste de pompage (TECQ)
24. Offre de services professionnels – Caractérisation station d'eau potable (TECQ)

URBANISME

GESTION DU TERRITOIRE

25. Appel d'offres – Potentiel d'une sablière
26. Commission de toponymie - Officialisation de l'emplacement de la rue Jean-Paul

LOISIRS, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE

DIVERS

27. Affaires nouvelles
 - 27.1 Permanence de monsieur Vincent Côté
28. Période de questions
29. Levée de la séance

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 690-2017-08

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

ADMINISTRATION

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution no 691-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les procès-verbaux suivants soient adoptés tels que présentés, à savoir :

Séance ordinaire du 10 juillet 2017
Séance extraordinaire du 27 juillet 2017

Adopté

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

- Lettre Comité Sportif
- Lettre à l'Association des Pompiers pour la 40^e édition du Tournoi de balle



5. DÉPÔT PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

6. CORRESPONDANCES SIGNIFICATIVES

2381 Syndicat canadien de la fonction publique

Horaire 2017 – Bureau touristique

2382 Service Québec

Un nouveau bureau à Rawdon qui regroupera, sous un même toit, des services d'aide à l'emploi, d'aide sociale, d'aide aux entreprises et d'assermentation.

2383 Fondation Rues Principales

30^e Colloque de Rues principales sous le thème de : La grande séduction : à l'ère du marketing territorial, le 27 septembre 2017.

2384 Les amis de Marie

Demande de services et permissions pour leur encan le 19 août prochain.

2385 MAMOT

Décret 777-2017, Concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire de certaines municipalités locales affectées par les inondations 2017.

2386 Croix-Rouge Canadienne

Remerciement pour votre don pour les sinistrés des inondations printanières 2017

2387 Saint-Côme en bleu

Remerciement pour la fête nationale 2017

7. APPEL D'OFFRES – SERVICES COMPTABLES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 692-2017-08

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme autorise le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à procéder à un appel d'offres concernant les « *Services professionnels pour la préparation et l'audit des états financiers 2017, 2018 et 2019* »

Que la procédure des appels d'offres est exécutée selon les dispositions légales en vigueur.

Adopté

8. AUTORISATIONS – DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

8.1 Formation élections, 30 août 2017

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 693-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :



Que la Municipalité de Saint-Côme autorise le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à assister à une journée de perfectionnement dispensé par l'Association des directeurs municipaux du Québec, dans le cadre des élections municipales.

Que la municipalité de Saint-Côme acquitte les frais d'inscription au montant de 304 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

8.2 Colloque de zone ADMQ – 20 septembre 2017

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 694-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme autorise le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à assister au Colloque de zone – Lanaudière le 20 septembre 2017

Que la Municipalité de Saint-Côme acquitte les frais d'inscription au montant de 130 \$.

Adopté

9. RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 695-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme renouvelle l'*Entente Services aux sinistrés* avec la Croix-Rouge canadienne au coût de 379.84\$ et couvrant la période de septembre 2017 à août 2018.

Adopté

10. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN RÈGLEMENT

10.1 Modification du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Un avis de motion est déposé par madame la conseillère Manon Pagette à l'effet d'adopter, lors d'une séance ultérieure, un règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

10.2 Dépôt du projet de règlement numéro 491-2-2017

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le projet de règlement numéro 491-2-2017 est déposé.



11. SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'OCTOBRE – CHANGEMENT DE LA DATE

CONSIDÉRANT **Que** l'adoption de la résolution numéro 368-2016 en regard de la tenue des séances ordinaire pour l'année 2017, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1);

CONSIDÉRANT **Que** 2017 est une année d'élections municipales;

CONSIDÉRANT **Qu'il** y a lieu de changer la date de la séance ordinaire du mois d'octobre 2017;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 696-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la séance ordinaire du mois d'octobre 2017 se tiendra à la date suivante, à savoir :

Lundi, 2 octobre 2017 à 19h.

Qu'un avis public de cette modification soit publié conformément à la loi.

Adopté

12. PLEIN AIR LANAUDIA – 9^E TOURNOI DE GOLF

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 697-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme participe au 9^e tournoi de golf de l'Organisme Plein Air Lanaudia le 13 septembre 2017 par l'achat d'un quatuor au montant de 560\$ plus un souper supplémentaire.

Adopté

FINANCES

13. DÉPÔT DE RAPPORT

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim dépose un état des revenus et dépenses au 30 juin 2017 mentionnant également les disponibilités budgétaires.

14. ADOPTION DES COMPTES

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim dépose aux membres du conseil une liste des comptes payés et impayés



MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 698-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement des factures présentées, les factures acquittées durant le mois de juillet 2017 ainsi que les paiements directs effectués auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros **16328; 16564 à 16579; 16626 à 16657; 16659 à 16665 et 16684 à 16718** totalisant un montant de **475 575,89 \$**

Que la liste des comptes et déboursés fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

15. AUTORISATION D'ACHATS

Conformément au règlement numéro 547-2015 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses à certains fonctionnaires et employés le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim demande au conseil municipal d'autoriser les dépenses ci-après.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 699-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme, conformément au règlement numéro 547-2015, autorise les dépenses suivantes, à savoir :

Boivin et Gauvin Inc. Accessoires pompiers	1 169.90 \$ taxes incluses
Conteneur Recycle Inc. Élimination matériaux secs	4 435.08 \$ taxes incluses
Déneigement Claude F. Morin Émondage	11 092.21 \$ taxes incluses
Faïda Inc. Élimination de pneus	4 237.43 \$ taxes incluses
Pierre Mécanique Réparation véhicule incendie	5 172.93 \$ taxes incluses
Services Sanitaires Asselin Inc. Location camion	4 141.26 \$ taxes incluses
SGSF Élimination ordures	1 183.04 \$ taxes incluses
SINTRA Inc. Asphalte froid	1 703.01 \$ taxes incluses
EBI Centre du camion Inc. Inspection Inter	1 823.37 \$ taxes incluses



Excavation Ardi Travaux barrage Lac-Beloëil	2 184.52 \$ taxes incluses
SGSF Élimination pneus et autres	3 612.41 \$ taxes incluses

Adopté

16. REMBOURSEMENTS DE TAXES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 700-2017-08

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'un montant de 849,65\$ soit remboursé pour des paiements effectués en trop.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

18. PAUSE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 701-2017-08

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la séance soit suspendue dix |10| minutes pour une pause.

Adopté

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 702-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la séance soit rouverte.

Adopté



SÉCURITÉ PUBLIQUE

19. AUTORISATION À MADAME CHANTAL CHARTRAND - PRÉVENTIONNISTE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 703-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme autorise madame Chantal Chartrand, préventionniste, à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ses fonctions.

Adopté

TRANSPORT ET VOIRIE

20. CHARGEMENT DES RUES-AUTORISATION DE DÉPENSE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 704-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser les dépenses suivantes concernant le chargement de divers chemins et rues, à savoir :

- Les Transports Yvan Morin Inc. 11 476.08 \$ taxes incluses
- Benoit Venne Excavation 18 533.70 \$ taxes incluses

Adopté

21. ADJUDICATION D'UN CONTRAT -DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

CONSIDÉRANT

Que la Municipalité de Saint-Côme a procédé, par voie d'invitation, à un appel d'offres, pour le « Déneigement des trottoirs – Épandage des abrasifs - Transport de la neige », le tout conformément au cahier des charges et aux documents complémentaires;

CONSIDÉRANT

Qu'un (1) entrepreneur a répondu à la demande de la municipalité dans le délai demandé, savoir;

Fosses Septiques St-Côme S.E.N.C.

CONSIDÉRANT

Que les montants apparaissant au bordereau de soumission de l'entrepreneur, à savoir:

<u>OPTION «A» 1 AN</u>	42 000,02 \$
<u>OPTION «B» 3 ANS</u>	114 000,15\$
<u>OPTION «C» 5 ANS</u>	171 415,60\$



Toutes les taxes sont en sus

CONSIDÉRANT

Que la soumission présentée est conforme aux exigences des documents de soumissions;

CONSIDÉRANT

Que la municipalité, conformément au **BORDEREAU DE SOUMISSION**, faisant partie intégrante du **CAHIER DES CHARGES**, s'est réservée le droit d'octroyer ledit contrat selon l'option de son choix;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 705-2017-08

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Côme procède à l'adjudication d'un contrat de « Dénéigement des trottoirs – Épandage des abrasifs - Transport de la neige», le tout conformément au cahier des charges et aux documents complémentaires pour une durée **de cinq (5) ans**, étant l'**OPTION «C» Bordereau des prix** de l'entrepreneur Fosses Septiques St-Côme S.E.N.C. pour un montant total de 171 415,60\$, taxes en sus.

Que les documents suivants font partie intégrante du contrat à intervenir entre les parties, notamment et non limitativement, savoir :

- **Demande de soumissions (appel d'offres);**
- **l'avis aux soumissionnaires**
- **Cahier des charges;**
- **La soumission déposée par l'entrepreneur;**
- **Tout autre document exigé par la municipalité.**

Que monsieur le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Côme, le contrat liant l'entrepreneur Fosses Septiques St-Côme S.E.N.C. à la Municipalité pour Dénéigement des trottoirs – Épandage des abrasifs - Transport de la neige», le tout conformément au cahier des charges et aux documents complémentaires

Adopté

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

22. RÉPARATION – CAMION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT

que les réparations majeures effectuées et à effectuer sur le camion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT

la date d'expiration de la garantie;

CONSIDÉRANT

que des problèmes mécaniques étaient connus avant l'expiration de la garantie;



MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 706-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Côme demande expressément à *Camion Inter-Lanaudière Inc.* de prendre en considération et d'analyser sérieusement la possibilité que les dépenses ou une majorité des dépenses soient couvertes par la garantie.

Adopté

23. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTALONNAGE DU POSTE DE POMPAGE (TECQ)

CONSIDÉRANT **Que** la réception d'un avis de non-conformité du Ministère du *Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatique* (MDDELCC), le 28 avril 2017;

CONSIDÉRANT **Que** la municipalité doit remédier à la situation, à savoir : procéder à l'étalonnage de l'appareil de mesure de débit journalier en conformité avec le *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées* (chapitre Q-2, r. 34.1);

CONSIDÉRANT **Que** l'offre de services professionnels déposé par NORDIKEAU le 7 juillet 2017;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 707-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Côme accepte l'offre de services professionnels déposé par NORDIKEAU, le 7 juillet 2017 en regard des travaux à effectuer concernant l'étalonnage de l'appareil de mesure de débit journalier, au montant de 2 450,00\$, taxes en sus.

Que l'avis de non-conformité du MDDELCC en date du 28 avril 2017 fait partie intégrante de la présente résolution.

Que l'offre de services professionnels de NORDIKEAU en date du 7 juillet 2017 fait partie intégrante de la présente résolution.

Que ces travaux sont réalisés dans le cadre du programme TECQ.

Adopté

24. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – CARACTÉRISATION STATION D'EAU POTABLE (TECQ)

CONSIDÉRANT **Que** les travaux à réaliser à la station d'eau potable;



CONSIDÉRANT Qu'il y a lieu de procéder à une caractérisation du sol à proximité du lieu de remplissage de carburant diesel pour la génératrice;

CONSIDÉRANT Que l'offre de services professionnels déposé par NORDIEAU, le 27 juillet 2017;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 708-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Côme accepte l'offre de services professionnels déposé par NORDIEAU, le 17 juillet 2017 en regard des travaux à effectuer concernant la caractérisation du sol à proximité du lieu de remplissage de carburant diesel pour la génératrice, au montant de 2 750\$, taxes en sus.

Que l'offre de services professionnels de NORDIEAU en date du 17 juillet 2017 fait partie intégrante de la présente résolution.

Que ces travaux sont réalisés dans le cadre du programme TECQ.

Adopté

URBANISME

GESTION DU TERRITOIRE

25. APPEL D'OFFRES – POTENTIEL D'UNE SABLIERE

CONSIDÉRANT Que le souhait, pour la Municipalité de Saint-Côme, d'acquérir une sablière visant l'approvisionnement de sable pour le sablage des chemins durant l'hiver et exécuter différents travaux sur son territoire;

CONSIDÉRANT Qu'il y a lieu de requérir les services d'experts afin de déterminer le type de granulaire et le potentiel d'approvisionnement à long terme de la sablière située sur le lot 5 540 576, cadastre de Saint-Côme, circonscription foncière de Joliette;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 709-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Côme autorise le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à procéder à un appel d'offres concernant le type de granulaire et le potentiel d'approvisionnement à long terme de la sablière située sur le lot 5 540 576, cadastre de Saint-Côme, circonscription foncière de Joliette;



Que la procédure des appels d'offres est exécutée selon les dispositions légales en vigueur.

Adopté

26. COMMISSION DE TOPONYMIE - OFFICIALISATION DE L'EMPLACEMENT DE LA RUE JEAN-PAUL

CONSIDÉRANT **Que** le positionnement de la rue Jean-Paul déposé à la Commission de toponymie n'est pas conforme à l'implantation physique et au projet présenté par Les Entreprises Lepage et Frères Inc.;

CONSIDÉRANT **Qu'il** y a lieu d'informer la Commission de toponymie afin qu'une correction soit effectuée;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 710-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Côme demande à la Commission de toponymie d'apporter une modification quant à l'emplacement de la rue Jean-Paul, tel que montré à l'extrait de la matrice graphique, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante

Adopté

LOISIR, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE

DIVERS

27. AFFAIRES NOUVELLES

27.1 Permanence de monsieur Vincent Côté

CONSIDÉRANT l'embauche de monsieur Vincent Côté, à titre d'inspecteur municipal en date du 24 avril 2017;

CONSIDÉRANT que la période de probation a pris fin le 4 août 2017;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'officialiser monsieur Côté dans son poste;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 711-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Côme, confirme dans son poste d'inspecteur, monsieur Vincent Côté.



Que la convention collective en vigueur s'applique.

Adopté

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

29. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution no 712-2017-08

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Réjean Marsolais, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim